



**IMPORTANT**

Rabat, le 02 janvier 2024

A

L'attention des Présidents de clubs,  
Unités de cavalerie

**Objet: Licences compétitions 2024 – Changement de catégorie de licence**

La Fédération Royale Marocaine Des Sports Equestres tient à informer les Présidents de clubs, unités de cavalerie et les cavaliers du Royaume que les changements de « Licences compétitions » seront autorisés jusqu'au **05 Avril 2024**.

Tout changement de licence entraînera la perte des points « Ranking » et certificats de capacité.

Les licences compétitions soumises à cette date sont :

- Licence Senior
- Licence U

Les cavaliers licenciés amateurs, poneys et U peuvent changer de licence vers une licence supérieure à tout moment de l'année.

**Important :** Les cavaliers U18 souhaitant au cours de l'année prendre une licence U21 sont autorisés. Tout changement de licence après le **10 juin 2024** ne donnera pas le droit à une éventuelle sélection au MRT.

  
Bedre FAKIR  
Directeur Général  
F.R.M.S.E.